

ARTICLE 1. ACHETEUR

REDON Agglomération
3, rue Charles Sillard
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>

ARTICLE 2. PROCÉDURE DE PASSATION

Procédure formalisée, suivant la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

ARTICLE 3. OBJET ET FORME DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet la fourniture de bacs standards et des accessoires associés.

Le marché public objet de la présente consultation est un accord-cadre mono attributaire avec émission de bon de commande.

ARTICLE 4. DATE D'EFFET, DURÉE ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

Le marché prendra effet à compter de sa notification, pour une durée ferme de trois (3) ans, reconductible 1 fois pour une année soit une durée maximale de quatre (4) ans.
La notification vaut ordre de service de démarrage des prestations.

Le délai de livraison est celui proposé par le candidat.

ARTICLE 5. DÉCOMPOSITION DE LA CONSULTATION

La consultation est non allotie.
L'objet du marché ne présente pas de prestations pouvant être distinctes. L'allotissement présenterait des inconvénients d'ordre technique et économique quant à l'exécution technique et financière des prestations, objet du présent marché.

ARTICLE 6. MODE DE DÉVOLUTION

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

ARTICLE 7. VARIANTES

7.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

7.2 Variante obligatoire

Les candidats ont l'obligation de répondre à la solution de base et faire une proposition pour la variante obligatoire suivante : fourniture de bacs roulants avec plots de réduction de bruit et accessoires associés.

ARTICLE 8. PRESTATION(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) ÉVENTUELLE(S)

Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est à chiffrer par le candidat.

ARTICLE 9. ÉCHANTILLONS

Le candidat devra remettre les échantillons suivants :

- Bac Om pucé 140 L et ses axes de fixation ;
- Bac Emb 660 L et ses axes de fixation ;
- Puce 125 Khz et son système de fixation ;
- Étiquettes « adresse » et étiquette « côté rue ».

Tous les échantillons respecteront les préconisations et descriptifs techniques définis dans le cahier des clauses techniques particulières.

L'offre de prix devra correspondre obligatoirement à l'échantillon remis.

Les échantillons devant être fournis seront transmis impérativement par colis au plus tard le jour et l'heure fixés pour la remise des offres, à l'adresse suivante :

Centre de transfert déchets Redon agglomération

Zone de Briangaud

35600 Redon

Aux horaires suivants : du lundi au vendredi 8h30-11h30 et 14h-17h

Chaque colis portera obligatoirement la mention :

Échantillons pour :
Consultation « Fourniture Bacs roulants et accessoires associés »
NE PAS OUVRIR

Un récépissé sera systématiquement remis aux candidats pour tout dépôt en main propre de colis d'échantillons. Ces échantillons sont remis gratuitement et ne donne pas lieu à indemnisation. Les candidats pourront récupérer les échantillons. Néanmoins, certains articles auront été testés et pourront éventuellement ne pas être rendus dans l'état d'origine.

Le prestataire ne pourra demander un quelconque dédommagement du fait de cette utilisation.

ARTICLE 10. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

Précisés dans le règlement de consultation.

ARTICLE 11. MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site : <https://marches.megalis.bretagne.bzh> (sous la référence RA-AOO2022-08)

ARTICLE 12. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

31 mai 2022, 12h00 dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

ARTICLE 13. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Critère Prix : 40 %
- Critère Technique : 60% (*Analysé sur la base de sous-critères précisés dans le règlement de consultation*)

ARTICLE 14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération, sous la référence de la consultation.

ARTICLE 15. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte
CS 44416, 35044 - Rennes cedex
Tél. : 02 23 21 28 28
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr>

ARTICLE 16. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1
Tél : 02 53 46 79 02
Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr